



# RAPPORT DU JURY

2  
0  
2  
1

---

Examen professionnel  
D'Adjoint Administratif Principal  
de 2ème classe

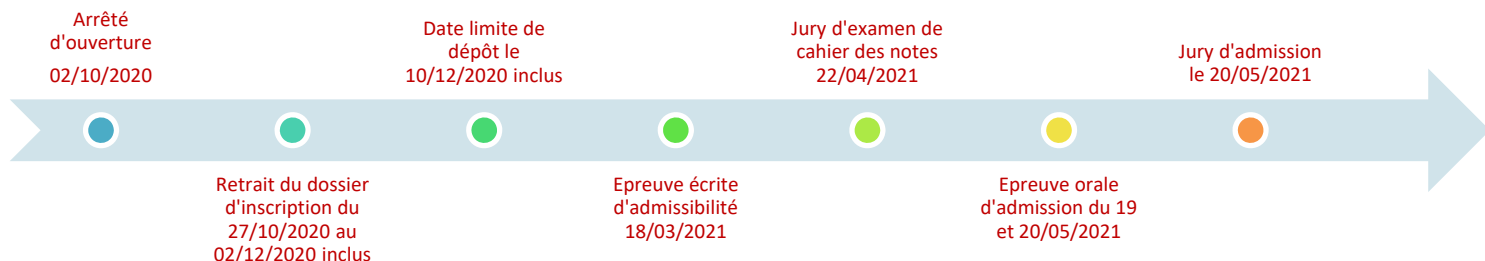


# SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL.....	2
1.1.	Calendrier .....	2
1.2.	Composition du jury.....	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS .....	3
2.1.	Répartition Géographique .....	3
2.2.	Répartition Femmes/Hommes .....	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4.	Préparation des candidats .....	4
3.	EPREUVE ECRITE .....	4
3.1.	Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité .....	4
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve écrite .....	4
3.3.	Résultats de l'épreuve écrite .....	5
4.	EPREUVE ORALE .....	5
4.1.	Résultats de l'épreuve orale .....	5
5.	OBSERVATIONS DU JURY .....	5

# 1. PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

## 1.1. Calendrier

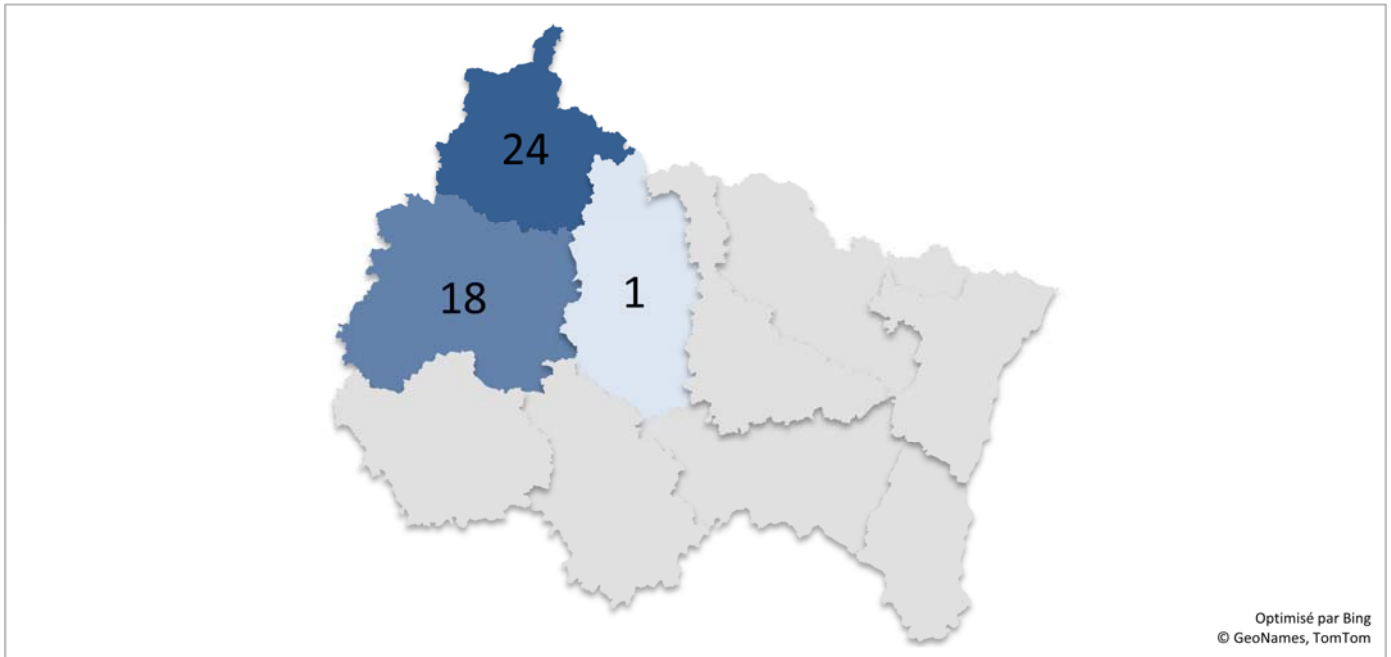


## 1.2. Composition du jury

Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
<i>Madame Dominique DETERM</i>	<i>Monsieur Claude PERIGNON</i>	<i>Madame Muriel CLARENNE</i>	<i>Madame Vanessa SOUDANT</i>	<i>Monsieur Vincent DROIN</i>	<i>Monsieur Emmanuel BEHR</i>
Présidente du Jury, Conseillère Départementale au Département de la Marne	Adjoint au Maire de Les Mazures (08)	Attachée Territoriale, Responsable des ressources humaines à la mairie de Taissy	Auxiliaire de Puériculture Principal de 2 <sup>ème</sup> classe au CCAS de Châlons-en-Champagne, Représentante de la CAP C du Centre de Gestion de la Marne	Attaché Territorial Principal, Directeur des services à la mairie d'Avize	Attaché Territorial Principal, Directeur des ressources humaines à la Communauté d'Agglomération de Bar le Duc

## 2. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

### 2.1. Répartition Géographique



12 candidats sont issus de départements extérieurs à la zone de conventionnement (département de Haute Marne, Meurthe et Moselle et Charente Maritime)

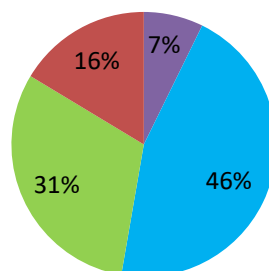
### 2.2. Répartition Femmes/Hommes

47 femmes

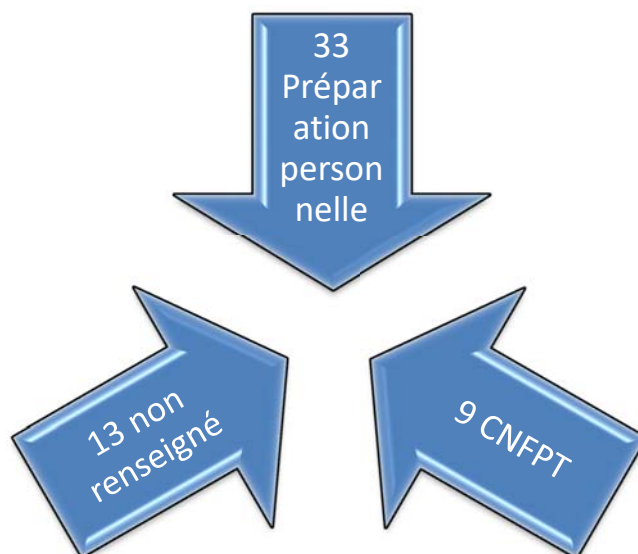
8 hommes

### 2.3. Répartition par tranche d'âge

- Moins de 30 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- 50 ans et plus



## 2.4. Préparation des candidats



## 3. EPREUVE ECRITE

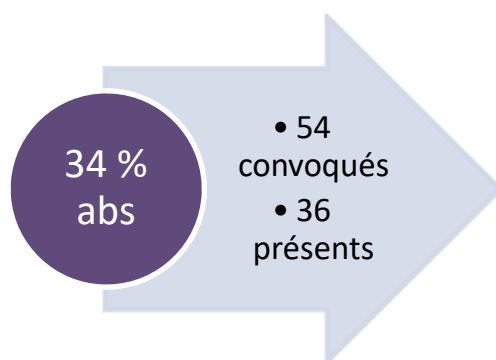
### 3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents. (Durée : une heure trente ; coefficient 2).

Les sujets de la session 2021 de l'examen professionnel sont disponibles sur le site internet <https://51.cdgplus.fr/concours-examens/Annales/>

### 3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée à la faculté des sciences de Reims le 18 Mars 2021.



### 3.3. Résultats de l'épreuve écrite

Etaient autorisés à se présenter à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 5/20 à l'épreuve écrite.

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admissibles
5.88	17.50	0	36

Aucune copie n'a été écartée pour non-respect du règlement ou signe distinctif.

## 4. EPREUVE ORALE

Un entretien destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Cet entretien débute par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle sur la base d'un document retraçant son parcours professionnel et suivie d'une conversation.

Ce document, établi conformément au modèle fixé par arrêté du ministre chargé des collectivités locales, est fourni par le candidat au moment de son inscription et remis au jury préalablement à cette épreuve (durée 15 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé, coefficient 3).



L'épreuve orale s'est déroulée au Centre de Gestion de la Marne à Châlons-en-Champagne.

### 4.1. Résultats de l'épreuve orale

Le seuil d'admission a été fixé par le jury à 10 sur 20.

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
7	14.50	AUCUNE	36

## 5. OBSERVATIONS DU JURY

Les candidats ont une bonne connaissance du travail demandé à un Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe, mais ces connaissances ne vont pas au-delà du domaine principal. L'épreuve orale fait ressortir un manque de préparation, notamment sur la présentation du candidat. Quelques candidats ont du mal à se projeter sur un autre poste que celui occupé actuellement. D'autres ont fait part d'une volonté d'évolution, notamment via le concours de Rédacteur Territorial.



La Présidente du jury,

Madame Dominique DETERM.